

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Guérande

Par arrêté préfectoral n° 2015/BPUP/012 du 16 février 2015, a été prescrite l'enquête préalable à l'autorisation sollicitée par Loire-Atlantique Développement - SELA, 18 rue Scribe, CS 80312, 44003 Nantes cedex 1, concernant la ZAC Maison Neuve à Guérande, opération réglementée en application du code de l'environnement et notamment les articles L.214-1 à L.214-6.

Cette enquête aura lieu **du mercredi 11 mars 2015 au lundi 13 avril 2015 inclus**, soit pendant 34 jours consécutifs, dans la commune de Guérande.

M. Hubert GRIMAUD, ingénieur production en centrale thermique à la retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur titulaire. M. Claude LACOUR, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat en retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Le dossier d'enquête sera déposé, pendant toute la durée de l'enquête, en mairie de Guérande où toute personne pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public et formuler ses observations, propositions et contre-propositions sur un registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être adressées, par écrit, au commissaire-enquêteur en mairie de Guérande (7 place du Marché au Bois, 44350 Guérande).

Le commissaire-enquêteur recevra en personne les observations des intéressés en mairie de Guérande aux jours et heures suivants :

- le mercredi 11 mars 2015 de 8h30 à 11h30
- le jeudi 19 mars 2015 de 14h30 à 17h30
- le vendredi 27 mars 2015 de 14h30 à 17h30
- le samedi 4 avril 2015 de 9h00 à 12h00
- le lundi 13 avril 2015 de 14h30 à 17h30.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Dès réception, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la préfecture de Loire-Atlantique (<http://loire-atlantique.gouv.fr>) et mis à la disposition du public en mairie de Guérande, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute information concernant le projet pourra être demandée auprès du pétitionnaire : Loire-Atlantique Développement - SELA, 18 rue Scribe, CS 80312, 44003 Nantes cedex 1, téléphone : 02.51.84.96.34.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation délivrée par le préfet de Loire-Atlantique assortie de prescriptions ou un refus.